



Communiqué de presse RFCB 30-12-19 :

Conseil d'Administration et de Gestion National

NON, la route du Rhône n'est pas morte, que du contraire.

Seul, le concours de Valence n'est plus attribué au Fond Club Wallonie mais à un autre organisateur.

Ce concours de Valence aura bien lieu en 2020 et les amateurs qui apprécient les concours sur ladite ligne Rhône pourront y participer comme par le passé.

La RFCB ne veut, en aucune manière, déplaire aux amateurs qui, par choix, par conviction ou de par leur situation géographique plus à l'est, privilégient la participation aux étapes de la ligne du Rhône.

Au contraire, les membres du Conseil d'Administration et de Gestion National ont l'intention de demander aux membres du Comité Sportif National d'inclure un championnat « Ligne du Rhône » dans les prochains critères des championnats nationaux 2020.

Notre nouveau programme informatique nous permettra, **sans intervention des amateurs**, de déterminer les lauréats de ce nouveau championnat.

Le calcul de ce championnat sera donc automatique. **Il sera ouvert à tous les amateurs belges**. Il ne s'agira plus d'une épreuve limitée aux seuls amateurs ayant cotisé pour participer au championnat d'un organisateur.

Les futurs lauréats de la ligne du Rhône seront honorés de recevoir, pour les prestations remarquables de leur colonie, **une reconnaissance nationale (et même internationale)** parmi l'élite de la colombophilie belge.

Nous espérons que le CSN et l'AGN nous suivront en ce sens et que tous les amateurs concernés seront comblés par cette initiative.

En ce qui concerne la distance minimale sur Marseille portée à 645 kms pour la saison ; les membres du Conseil d'Administration et de Gestion National de la RFCB se distancient totalement de la position adoptée par l'organisateur FCW.